

du gente humain, quoiqu'elles soient si sévèrement défendues par vôtre sainte Loy ? Cependant mon pere & ma mere ne se mirent point en peine de me garentir de tous ces débordemens par un mariage : tous leurs soins n'alloient qu'à me faire apprendre à bien parler, & à me rendre habile dans l'art de persuader.

CHAPITRE III.

On le retire de Madaure, où il avoit commencé ses études, pour l'envoyer les achever à Carthage. Il passe quelque temps chez son pere entre les deux. Combien l'oisiveté où il étoit pendant ce temps-là, augmenta ses débordemens. Combien il faisoit peu de cas des avis que sa mere lui donnoit sur ce sujet, & jusqu'où alloit son emportement. Ce qui empêcha son pere & sa mere de le retirer de la débâche par un mariage. Combien la trop grande indulgence qu'ils avoient pour lui, augmenta ses d'reglements.

5. **C**ETTE année-là on me fit revenir de Madaure, ville voisine du lieu de ma naissance, où l'on m'avoit envoyé d'abord pour apprendre les lettres humaines, & les principes de l'éloquence ^a; & il y eut de l'interruption à mes études pendant que mon pere, qui n'étoit qu'un simple bourgeois de Thagaste, & des moins accommodez; mais à qui son courage & l'envie qu'il avoit de m'avancer, faisoit faire plus qu'il ne pouvoit, travailloit à faire le fonds nécessaire pour m'envoyer à Carthage, où il falloit aller pour les achever.

Ce n'est pas pour vous, ô mon Dieu, que je marque ici ces particularitez de ma vie, c'est pour mes freres. c'est pour le genre humain que je vous les dis; c'est-à dire, pour ceux de toute cette multitude à qui ce que j'écris pourra tomber entre les mains. Et pourquoi le fais-je, sinon pour leur mettre devant les yeux, aussi-bien qu'à moi-même

^a C'est ce qui fait qu'il appelle ceux de Madaure *ses peres* dans la 232. de ses Lettres qui leur est adressée.